

ALMASA
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 700 000 euros
Siège social : Route de Blanzac
16120 CHATEAUNEUF SUR CHARENTE
513 713 016 RCS ANGOULEME

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 26 JUIN 2025

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE

31 JANVIER 2025 - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 367 512,18 euros de la manière suivante :

Origine

- **Résultat bénéficiaire de l'exercice : 367 512,18 euros.**

Affectation

Dotation aux réserves :

- **Dotation aux autres réserves, soit 117 512,18 euros**

Dividendes :

- **A titre de dividendes, soit 250 000 euros**

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 357,14285 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 26/06/2025.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

PB
93

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

Rappel des dividendes distribués

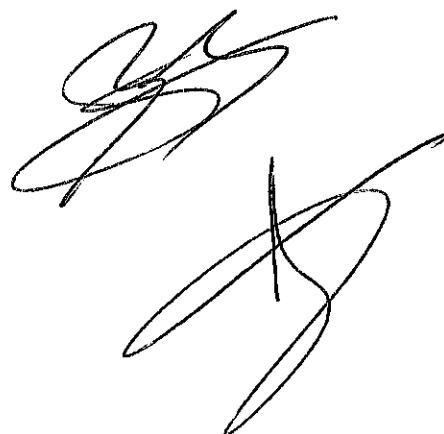
L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
31/01/2024	250 000	/	/
31/01/2023	250 000	/	/
31/01/2022	250 000	/	/

VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme,
Pascale BOURREAU
Stéphane BOURREAU



Désignation de l'entreprise : SARL Almasa		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12		
Adresse de l'entreprise Route de Blanzac 16120 CHATEAUNEUF SUR CHARENTE		Durée de l'exercice précédent * 12		
Numéro SIRET * 5 1 3 7 1 3 0 1 6 0 0 0 1 4		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 31 11 01 12 10 12 15		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
			Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB			
	Frais de développement * CX			
	Concessions, brevets et droits similaires AF			
	Fonds commercial (1) AH			
	Autres immobilisations incorporelles AJ			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL			
	Terrains AN			
	Constructions AP			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR			
	Autres immobilisations corporelles AT	98239	20899	77339
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours AV			
	Avances et acomptes AX			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS			
	Autres participations CU	4304025		4304025
	Créances rattachées à des participations BB	233160		233160
	Autres titres immobilisés BD			
	Prêts BF			
	Autres immobilisations financières * BH			
TOTAL (II) BJ		4635424	20899	4614524
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL			
	En cours de production de biens BN			
	En cours de production de services BP			
	Produits intermédiaires et finis BR			
	Marchandises BT			
	Avances et acomptes versés sur commandes BV			
	Clients et comptes rattachés (3)* BX			
	Autres créances (3) BZ	1244897		1244897
	Capital souscrit et appelé, non versé CB			
	CRÉANCES	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		
Disponibilités CF		786851		786851
Charges constatées d'avance (3)* CH		3857		3857
DIVERS	TOTAL (III) CJ	2035607		2035607
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Écarts de conversion actif * (VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	6671031	20899	6650132
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	233160	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :

Table 3, partie de l'annexe 30.6

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SARL Almasa		Néant ☐ *		
				Exercice N 31012025		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :27000000..)			DA	2700000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	124308	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	2840397	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	367512	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	6032218	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	590282	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	16567	
	Dettes fiscales et sociales			DY	11064	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régull.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	617913		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	6650132		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
			Écart de réévaluation libre		ID	
			Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	617913	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL Almasa					Néant ☐ *			
			Exercice N					
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	{	biens *	FD		FE		
				services *	FG	282000	FH	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ		282000	FK		FL
	Production stockée *						FM	
	Production immobilisée *						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP	662
	Autres produits (1) (11)						FQ	0
		Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	282663	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						PW	61096
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	72443
	Salaires et traitements *						FY	167310
	Charges sociales (10)						FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	-dotations aux amortissements (14)*				GA	19413
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)						GE	301
			Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	320565
		1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	-37902	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	374474	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	24187	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
			Total des produits financiers (V)				GP	398662
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	22375	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
			Total des charges financières (VI)				GU	22375
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	376287	
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	338385	

Désignation de l'entreprise <u>SARL Almasa</u>										Néant ☐ *		
										Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	67582	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	67582	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	23195	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	23195	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)										HI	44386	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ		
Impôts sur les bénéfices *										HK	15260	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	748907	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	381395	
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)										HN	367512	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières								HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG	
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *								HP	
			— Crédit-bail immobilier								HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH	300	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	656474	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD		
	(9)	Dont transferts de charges								A1	662	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)				A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives		A6	obligatoires		A9			
				dont cotisations facultatives Madelin		A7						
				dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8						
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								HS			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels :								Exercice N			
									Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	Détail en annexe											
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N			
									Charges antérieures	Produits antérieurs		
	Détail en annexe											

SARL Almasa

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/01/2025

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Événements principaux

Un acte de donation par démembrement des parts a été établi en date du 2 novembre 2024 par lequel 174 parts ont été démembrées.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général, le cas échéant modifié par les règlements ANC 2015-06 et 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés

Les prêts et créances sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont, si nécessaire, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur d'utilité à la date de clôture de l'exercice.

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Immobilisations		Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelle	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	-	-	-	-
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencts et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	86 358	96 674	86 357	96 674
	Matériel de bureau et mobilier informatique	1 565	-	-	1 565
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL III		87 923	96 674	86 357	98 239
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	4 495 144	103 981	61 939	4 537 185
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL IV		4 495 144	103 981	61 939	4 537 185
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		4 583 066	200 655	148 296	4 635 425

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I		-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II		-	-	-	-
Terrains		-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels		-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	70 584	19 413	70 662	19 335
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 565	-	-	1 565
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III		72 149	19 413	70 662	20 900
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)		72 149	19 413	70 662	20 900

2.1.2.1 Durées d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

2.1.3 Informations relatives aux filiales et participations

A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Filiales (+ de 50 % capital détenu).	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Capitaux propres.	Dividendes	Brute	Nette	Résultats	Cautions
SAS Châteaudis	40 000	99,96 %	3 507 875		31 883 379	1 039 304
	1 787 797	349 860	3 507 875		284 761	-
	Observation : /					
SAS Stepadis	1 200 000	65 %	780 000		28 582 473	1 290
	4 965 515	-	780 000		537 317	-
	Observation :					

2.2 Actif circulant

2.2.1 Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant	Montant N-1
Créances rattachées à des participations	5 906	5 856
Clients et comptes rattachés	-	-
Autres créances	18 952	28 079
TOTAL	24 858	33 935

2.2.2 Charges constatées d'avance et écarts de conversion actif

Elles s'élèvent à 3 858 € pour l'exercice clos au 31 janvier 2025 et ne concernent que des éléments d'exploitation.

2.3 Capitaux propres

2.3.1 Capital social

Le capital est composé de 700 parts sociales de 3 857 € de valeur nominale.

Un acte de donation par démembrement des parts a été établi en date du 2 novembre 2024 par lequel 174 parts ont été démembrées.

2.3.2 Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	2 700 000	-	-	2 700 000
Réserves, primes et écarts	2 843 038	121 668	-	2 964 706
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	371 668	367 512	371 668	367 512
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	5 914 706	489 180	371 668	6 032 218

2.4 Passifs et provisions

2.4.1 Provisions

Charges à payer	Montant N	Montant N-1
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières divers	22 375	30 438
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 749	17 030
Dettes fiscales et sociales	5 705	2 887
TOTAL	43 829	50 355

2.5 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES			Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L' ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		233 160	233 160	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		-	-	-
DEL' ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		-	-	-
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	182 727	182 727	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	2 625	2 625	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupe et associés		1 059 545	1 059 545	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		-	-	-
	Charges constatées d'avance		3 857	3 857	-
TOTAL		1 481 915	1 481 915	-	

Prêts Accordés en cours d'exercice	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		16 567	16 567	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		4 543	4 543	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	5 360	5 360	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 161	1 161	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		590 282	590 282	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		-	-	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
TOTAL		617 913	617 913	-	-

Emprunts souscrits en cours d'exercice	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	-
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	390 989

2.6 Compte de résultat

2.6.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Productions vendues :	-	-	-
- Biens			
- Services	282 000	-	282 000
Chiffre d'affaires net	282 000	-	282 000

3 Informations relatives à la fiscalité

3.1 Impôt sur les bénéfices

3.1.1 Ventilation

		Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts		338 385	44 387
Impôt au taux de :	-	-5 278	-9 982
Impôt sur PVLT		-	-
Résultat après impôts		333 107	34 405

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

4 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

4.1 Autres informations

La SARL Almasa intègre fiscalement la SAS Châteaudis, Route de Blanzac – 16120 Châteauneuf sur Charente – SIRET : 325 147 320.



Audit – Bureau de La Rochelle

9 rue Augustin Fresnel
BP 60013

17183 Périgny PDC 1



ACCIOR

53 Rue Benjamin Franklin
CS 80 654

85 016 La Roche-sur-Yon Cedex

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale
Ouest Atlantique

SARL ALMASA

Société à Responsabilité Limitée au capital de 2 700 000 euros
Siège social : route de Blanzac - 16120 CHATEAUNEUF SUR CHARENTE
RCS ANGOULÊME 513 713 016

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 janvier 2025

SARL ALMASA

Société à Responsabilité Limitée au capital de 2 700 000 euros
Siège social : route de Blanzac - 16120 CHATEAUNEUF SUR CHARENTE
RCS ANGOULÊME 513 713 016

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 janvier 2025

A l'assemblée générale de la société ALMASA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ALMASA relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes Annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'établissement des comptes de votre société. Nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application, notamment pour ce qui concerne les titres de participation.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la cogérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la cogérance.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre

à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Rochelle et à la Roche-sur-Yon,

Les Commissaires aux Comptes

BAKER TILLY STREGO

Sylvain GUEMANN

✓ Certified by  yousign

Sylvain GUEMANN

ACCIOR LA ROCHE-SUR-YON

François CAILLAUD

✓ Certified by  yousign

François CAILLAUD

SARL Almasa

Actif			Au 31/01/2025			Au 31/01/2024	
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Capital souscrit non appelé							
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
		Frais de développement					
		Concessions, brevets et droits similaires					
		Fonds commercial (1)					
		Autres immobilisations incorporelles					
		Immobilisations incorporelles en cours					
			Avances et acomptes				
			TOTAL				
	Immobilisations corporelles	Terrains					
		Constructions					
		Inst. techniques, mat. out. industriels					
		Autres immobilisations corporelles	98 239	20 899	77 339	15 774	
		Immobilisations en cours					
		Avances et acomptes					
			TOTAL	98 239	20 899	77 339	15 774
	Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations évaluées par équivalence					
		Autres participations	4 304 025		4 304 025	4 311 525	
Créances rattachées à des participations		233 160		233 160	183 618		
Titres immob. de l'activité de portefeuille							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
		TOTAL	4 537 185		4 537 185	4 495 143	
Total de l'actif immobilisé			4 635 424	20 899	4 614 524	4 510 917	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements					
		En cours de production de biens					
		En cours de production de services					
		Produits intermédiaires et finis					
		Marchandises					
		TOTAL					
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances ⁽³⁾	Clients et comptes rattachés					
		Autres créances	1 244 897		1 244 897	699 223	
		Capital souscrit et appelé, non versé					
	TOTAL	1 244 897		1 244 897	699 223		
Divers	Valeurs mobilières de placement						
	(dont actions propres :)						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	786 851		786 851	1 051 940		
	TOTAL	786 851		786 851	1 051 940		
Charges constatées d'avance			3 857		3 857	3 121	
Total de l'actif circulant			2 035 607		2 035 607	1 754 285	
Frais d'émission d'emprunts à étaler							
Primes de remboursement des emprunts							
Écarts de conversion actif							
TOTAL DE L'ACTIF			6 671 031	20 899	6 650 132	6 265 203	
Renvois :	(1) Dont droit au bail						
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				233 160	183 618	
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété			Immobilisations	Stocks	Créances clients		

SARL Almasa

Passif		Au 31/01/2025	Au 31/01/2024
Capitaux propres	Capital (dont versé : 2 700 000)	2 700 000	2 700 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	124 308	105 725
	Réserves statutaires	2 840 397	2 737 312
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	367 512	371 668
	Situation nette avant répartition	6 032 218	5 914 706
	Subvention d'investissement		
Provisions	Provisions réglementées		
	Total	6 032 218	5 914 706
Dettes	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total		
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Dettes	Emprunts et dettes financières divers (3)	590 282	325 210
	Total	590 282	325 210
Dettes	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 567	17 700
	Dettes fiscales et sociales	11 064	7 586
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
	Total	27 631	25 286
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance		617 913	350 496
Écarts de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		6 650 132	6 265 203
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an			
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) dont emprunts participatifs		617 913	350 496

SARL Almasa

		France	Exportation	Du 01/02/2024 Au 31/01/2025 12 mois	Du 01/02/2023 Au 31/01/2024 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	282 000		282 000	282 000
	Chiffre d'affaires net	282 000		282 000	282 000
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Charges d'exploitation (2)	Subventions d'exploitation			662	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			0	4 478
	Autres produits				
	Total			282 663	286 478
	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats				
Charges d'exploitation (2)	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			61 096	53 014
	Impôts, taxes et versements assimilés			72 443	14 955
	Salaires et traitements			167 310	164 174
	Charges sociales				
	Dotations • sur immobilisations amortissements			19 413	28 785
	d'exploitation • sur actif circulant provisions				
Charges d'exploitation (2)	• pour risques et charges				
	Autres charges			301	564
	Total			320 565	261 493
	Résultat d'exploitation		A	-37 902	24 984
	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			374 474	385 501
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			24 187	13 677
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			398 662	399 179
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			22 375	30 438
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			22 375	30 438
	Résultat financier		D	376 287	368 741
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)		E	338 385	393 725

SARL Almasa

		Du 01/02/2024 Au 31/01/2025 12 mois	Du 01/02/2023 Au 31/01/2024 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	67 582	
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total	67 582	
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		990
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	23 195	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	23 195	990
Résultat exceptionnel		F 44 386	-990
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H 15 260	21 067
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		367 512	371 668
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		4 415
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs	300	564
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées	656 474	667 501
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

SARL Almasa

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/01/2025

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Événements principaux

Un acte de donation par démembrement des parts a été établi en date du 2 novembre 2024 par lequel 174 parts ont été démembrées.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général, le cas échéant modifié par les règlements ANC 2015-06 et 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés

Les prêts et créances sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont, si nécessaire, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur d'utilité à la date de clôture de l'exercice.

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Immobilisations		Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelle	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	-	-	-	-
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencts et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	86 358	96 674	86 357	96 674
	Matériel de bureau et mobilier informatique	1 565	-	-	1 565
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL III		87 923	96 674	86 357	98 239
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	4 495 144	103 981	61 939	4 537 185
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL IV		4 495 144	103 981	61 939	4 537 185
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		4 583 066	200 655	148 296	4 635 425

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I		-	-	-	
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II		-	-	-	-
Terrains		-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels		-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	70 584	19 413	70 662	19 335
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 565	-	-	1 565
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III		72 149	19 413	70 662	20 900
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)		72 149	19 413	70 662	20 900

2.1.2.1 Durées d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

2.1.3 Informations relatives aux filiales et participations

A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Filiales (+ de 50 % capital détenu).	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Capitaux propres.	Dividendes	Brute	Nette	Résultats	Cautions
SAS Châteaudis	40 000	99,96 %	3 507 875		31 883 379	1 039 304
	1 787 797	349 860	3 507 875		284 761	-
	Observation : /					
SAS Stepadis	1 200 000	65 %	780 000		28 582 473	1 290
	4 965 515	-	780 000		537 317	-
	Observation :					

2.2 Actif circulant

2.2.1 Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant	Montant N-1
Créances rattachées à des participations	5 906	5 856
Clients et comptes rattachés	-	-
Autres créances	18 952	28 079
TOTAL	24 858	33 935

2.2.2 Charges constatées d'avance et écarts de conversion actif

Elles s'élèvent à 3 858 € pour l'exercice clos au 31 janvier 2025 et ne concernent que des éléments d'exploitation.

2.3 Capitaux propres

2.3.1 Capital social

Le capital est composé de 700 parts sociales de 3 857 € de valeur nominale.

Un acte de donation par démembrement des parts a été établi en date du 2 novembre 2024 par lequel 174 parts ont été démembrees.

2.3.2 Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	2 700 000	-	-	2 700 000
Réserves, primes et écarts	2 843 038	121 668	-	2 964 706
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	371 668	367 512	371 668	367 512
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	5 914 706	489 180	371 668	6 032 218

2.4 Passifs et provisions

2.4.1 Provisions

Charges à payer	Montant N	Montant N-1
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières divers	22 375	30 438
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 749	17 030
Dettes fiscales et sociales	5 705	2 887
TOTAL	43 829	50 355

2.5 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES			Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L' ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		233 160	233 160	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		-	-	-
DEL' ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		-	-	-
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	182 727	182 727	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	2 625	2 625	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupe et associés		1 059 545	1 059 545	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		-	-	-
	Charges constatées d'avance		3 857	3 857	-
TOTAL		1 481 915	1 481 915	-	

Prêts Accordés en cours d'exercice				-
Remboursements obtenus en cours d'exercice				-

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		16 567	16 567	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		4 543	4 543	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	5 360	5 360	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 161	1 161	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		590 282	590 282	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		-	-	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
TOTAL		617 913	617 913	-	-

Emprunts souscrits en cours d'exercice	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	-
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	390 989

2.6 Compte de résultat

2.6.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Productions vendues :	-	-	-
- Biens			
- Services	282 000	-	282 000
Chiffre d'affaires net	282 000	-	282 000

3 Informations relatives à la fiscalité

3.1 Impôt sur les bénéfices

3.1.1 Ventilation

		Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts		338 385	44 387
Impôt au taux de :	-	-5 278	-9 982
Impôt sur PVL		-	-
Résultat après impôts		333 107	34 405

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

4 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

4.1 Autres informations

La SARL Almasa intègre fiscalement la SAS Châteaudis, Route de Blanzac – 16120 Châteauneuf sur Charente – SIRET : 325 147 320.